

## DELIBERATION

### SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 DECEMBRE 2016

Nombre de Conseillers : 37  
En exercice : 37  
Présents : 30  
Pouvoirs : 4  
Votants : 34

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 06/12/2016

Le 12 décembre 2016, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Nathalie BARDE, Hubert BONNET, Noël CHEYNET, Roger CHORIER (remplace Marie Jeanne BEGUET), Brigitte COULON, Pascal CUNY, Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Chantal NOEL, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Marie-Christine THEVENET (Remplace Raymond MOUSSY), Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Dominique VIAL.

Absents excusés : Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET (Remplacée par Roger CHORIER), Christine CIOLFI (Pouvoir Etienne SERRAT), Jacky DUTRUC (Pouvoir Nathalie BARDE), Béatrice GUERIN (Pouvoir Gaëlle LICHTLE), Bruno HENRY (Pouvoir Isabelle ACHARD), Raymond MOUSSY (Remplacé par Marie-Christine THEVENET), Pierre PERNET, Frédéric VALLOS.

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Michel DUROUSSIN (Rancé), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Nathalie TISSERAND (Parcieux).

Secrétaire de séance : Christine FORNES

#### **OBJET : TRAVAUX – Convention de maîtrise d'ouvrage avec la mairie de Beauregard-Chemin de la Garenne**

M. Richard SIMMINI, Vice-président chargé du développement économique informe le Conseil que la Communauté de communes a prévu de réaliser les travaux de finition de la voirie de la zone artisanale de la Gravière à Fareins en 2017 et début 2018.

Ces travaux comprennent la construction de trottoirs, l'assainissement, l'éclairage public et la fibre optique.

Le chemin de la Garenne, situé sur la commune de Beauregard, est raccordé à la voie de la ZA de la Gravière et la commune souhaite profiter des travaux de la Communauté pour rénover cette voie communale.

Après concertation avec la commune, ces travaux peuvent être intégrés au marché à bons de commande que la CCDSV a passé avec l'entreprise EIFFAGE pour les travaux de voirie de la ZA de La Gravière.

Le montant à charge de la commune de Beauregard est estimé à 21 945.20 € selon le devis proposé par l'entreprise dans le cadre du marché à bons de commande.

Le projet de convention de mandat de maîtrise d'ouvrage, définissant les modalités administratives et financières de l'accord entre la commune et la communauté pour la prise en charge et le paiement de ces travaux est présenté en séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **Accepte** le mandat de maîtrise d'ouvrage de la commune de Beauregard pour les travaux de voirie sur le chemin de la Garenne dans le cadre des travaux de finition de la voirie de la ZA de la Gravière à Fareins, estimés à 21 945.20 €
- ✓ **Approuve** les termes de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage entre la commune de Beauregard et la CCDSV ;
- ✓ **Autorise** le Président ou son représentant à signer la convention de groupement, et toutes autres pièces nécessaires.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

**21 DEC. 2016**

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20161212-2016C112-TR

Affichage le :

**21 DEC. 2016**

A Trévoux, le 12 décembre 2016

**Le Président,  
Bernard GRISON**

